



Madame, Monsieur,

Nous voici à la fin d'une année et le renouvellement de votre adhésion à l'association est proche. Lors de l'assemblée générale du 10 novembre vous avez voté et décidé de permettre à chacun de prendre ou non une licence FFRP

Cette décision entraîne les changements suivants pour ceux et celles qui ne prennent pas de licence :
L'adhésion simple à l'association :

- Ne vous permet pas d'être licenciés à la FFRP.
- Ne vous permet plus de recevoir le calendrier trimestriel des randonnées proposées par les autres associations du département, ni le « balises53 » émis par le CDRP et ne vous permet pas de randonner avec certaines associations (prendre contact avec ces dernières pour connaître leur règlement)

Nous vous envoyons un document à compléter ; pour les familles, notez les membres que vous désirez inscrire à l'association.

Avec ce document, veuillez nous envoyer le paiement correspondant à la licence ou l'adhésion simple :
(Libeller le chèque : **Alerte Randonnée Pédestre**)

- * **Adhésion individuelle avec licence sans RC : 38€**
- * **Adhésion familiale avec licence sans RC : 76€**
- * **Adhésion individuelle sans licence : 12€**
- * **Adhésion familiale sans licence : 24€**

CETTE RUBRIQUE CONCERNE UNIQUEMENT LES LICENCES :

Cette année, votre certificat médical date de plus de 3 ans, donc vous devez nous fournir un nouveau certificat médical attestant de la non-contre-indication pour la pratique de la randonnée pédestre et de la marche nordique (pour ceux qui pratiquent cette activité).

Si votre certificat médical est à jour, vous devez attester avoir rempli le questionnaire de santé fourni et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté

Dans un premier temps pour ne pas retarder le renouvellement de votre adhésion vous pouvez envoyer la demande sans le certificat ; certificat que vous ferez établir lors d'une visite ultérieure chez votre médecin, si possible avant le 1er janvier 2025

En espérant que vous nous renvoyez ce document le plus rapidement possible, nous vous souhaitons de bonnes et belles randonnées en 2025.

Le Président
PATRICE BARBEAU

Formule choisie

- * Licence individuelle sans RC :38€
- * Licence familiale sans RC : 76€
- * Adhésion sans licence individuelle : 12€
- * Adhésion sans licence familiale : 24€

Renvoyer avec le paiement à :

D. BARBOT 6 rue des sports 53940 AHUILLE

NOM-PRENOM	ADRESSE	COMMUNE	DATE NAISSANCE	SEXE	Autorisation site internet (si oui, cochez la case)

Si votre certificat médical est à jour, votre signature de renouvellement de licences vous engage à :

J'atteste avoir rempli le questionnaire de santé fourni et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté

No téléphone :
Adresse email :

Signature

Site internet :

L'association, Alerte Randonnée Pédestre Ahuillé possède un site internet à l'adresse suivante :

<http://randoahuille53.e-monsite.com/>

Conformément à la législation en vigueur, il vous est demandé de bien vouloir autoriser les managers du site à publier les photos des randonnées et en particulier celles publiant des images vous concernant. A cette fin, il vous est demandé de bien vouloir répondre à cette question :

Autorisez-vous l'association Alerte Randonnée Pédestre Ahuillé à publier sur son site internet des photos vous concernant prises lors des différentes activités de l'association ?
Pour cela, cochez la case prévue dans le tableau ci-dessus.

Signature